******

***Halte d’Accueil***

***« Les petites canailles »***

1. ***Informations générales***
   1. *Notre association*

La régie des quartiers de Verviers est une association sans but lucratif qui se décline en deux Services d’Activités Citoyennes, dont un est actif sur le quartier d’Ensival. Le développement de la dynamique de quartier et l'accompagnement à l'insertion socio professionnelle sont ses deux missions. La régie se fixe les objectifs suivants pour les atteindre :

**1. le développement de la dynamique du quartier d’Ensival.**

Cette mission s’articule autour de plusieurs objectifs :

1. Développer des actions de prévention et d’éducation permanente et citoyenne.
2. Viser la participation et l’implication des habitants du quartier.
3. Etre un lieu de proximité ouvert à la population.
4. Participer à l’amélioration d’un cadre de vie agréable.

**2. L’accompagnement à l’insertion socioprofessionnelle** :

Amener les personnes en stage à la régie (les stagiaires) à mettre en dynamique leur projet de vie de manière autonome (analyse de besoins, bilans de compétences, stage d’immersion, visites d’entreprises,…).

Développer des actions de formation de base à caractère social (animation autour de la citoyenneté,…) et technique. Organisation de 2 filières de préformation : « Services aux Personnes » et « Entretien des Espaces Verts »

Pour accomplir ses missions, la régie des quartiers développe de nombreux partenariats, notamment avec FOREM Conseil, les forces vives des quartiers concernés, la commune, le CPAS, la société de logement de service public (SLSP), etc.

* 1. *L’institution*

Statut : ASBL

Dénomination : ASBL Régie des quartiers de Verviers / Service d’Activité Citoyennes d’Ensival.

Présidente : Martine Renier

Médiatrice sociale : Christel Nyssen

Le siège social est situé à l’Administration Communale de Verviers : Place du Marché, 55 à 4800 Verviers

L’adresse des activités : Rue Henri Davignon, 5 à 4800 Ensival

Tél./Fax : 087/31.10.52

Email : [sac2ensival@skynet.be](mailto:sac2ensival@skynet.be)

N° d’entreprise : 0870.897.474

N° Compte bancaire : BE17-068242353921

* 1. *Activités*

La régie d’Ensival est un lieu de proximité et de référence qui propose aux habitants du quartier des services tels que :

* Ouverture hebdomadaire d'un bar à soupes;
* Permanences sociales ;
* Un lieu convivial, espace rencontre avec les habitants du quartier ;
* Diverses activités ponctuelles sur le quartier : embellissement du quartier "Ensival en fleurs", fête de quartier, fêtes à thème ;
* Organisation de modules de préformation (service aux personnes et entretien des espaces verts) ;
* Animation à thème (surendettement, assuétudes, logement,...) ;…

Notre organisme à toujours, également, manifesté un intérêt spécifique à l’accueil des enfants tant après l’école que durant la période de congés scolaires. En effet, en 1997 à la demande d’une bénévole nous avons créé une école de devoirs **« l'Atelier des Enfants »** qui n’a cessé d’évoluer tout en gardant les objectifs de base à savoir travailler principalement avec les enfants du quartier en difficulté afin de leur apporter un soutien individualisé et non un lieu d’étude. Depuis 2006, nous disposons d’une reconnaissance et d’un agrément de l’ONE. Avec l’aide de la Régie de quartier d’Ensival et un réseau de bénévoles, l’Atelier des enfants organise les activités suivantes :

* Une école de devoirs accueillant les élèves en difficultés scolaires de la 1er à la 6ème primaire de 15h30 à 17h00
* Un atelier récréatif le mercredi après-midi pour les enfants de 6 à 12 ans de 14h00 à 16h00
* Des stages pendant les congés scolaires également à destination des enfants de 6 à 12 ans de 9h00 à 16h00

1. ***Le projet***

« Les petites canailles » est une halte d’accueil dont la capacité d’accueil est de 6 enfants.

La halte d’accueil est le lieu de rendez-vous pour les petits bouts de 0 à 3 ans dont les parents ont besoin de temps pour chercher un emploi, se rendre aux convocations de l’Onem, du Forem, des employeurs,… qui nécessite de se présenter sans enfants, suivre une formation, aller chez le médecin, faire leurs courses,… ou tout simplement souffler un peu. Quant à l’enfant, ces moments lui permettent de participer à des jeux, à des activités d’éveil, à s’amuser et communiquer avec d’autres enfants, à s’épanouir et goûter progressivement aux joies de la vie collective. Voilà une bonne préparation à l’école !

Les enfants sont encadrés par des professionnels de la petite enfance, dont une puéricultrice, qui privilégient un accueil familial.

L'autre axe de travail que nous souhaitons privilégier tant que pour le public halte d'accueil que pour le public du quartier est d'accorder de l'importance au fait que les parents puissent tisser des liens affectifs, sécuritaires, complices et acquérir des compétences utiles au développement et au bien-être des tout petits. C'est pourquoi nous offrons des moments privilégiés : contes et comptines, découverte du jeu, bricolage, petits déjeunés malins et équilibrés (circuit court, préparé par les personnes en insertion socioprofessionnel à la Régie de quartier).

1. ***Règlement d’ordre intérieur***

Document annexé

1. ***L’encadrement.***

Le taux d’encadrement est fixé selon la norme à respecter en matière d’espace, nous disposons d’une pièce de vie de +/- 30 m². Notre capacité d’accueil est limitée donc à 7 places.

L’accueil sera effectué par une puéricultrice engagée à temps partiel. Toutefois, une coordination et un soutien tant administrative que pratique est accessible à tout moment.

Nous poursuivons l’objectif que l’accueillante dispose d’une formation initiale reconnue et participe à des formations spécifiques au secteur d’activité en formation continue.

La Halte-garderie sera accessible les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin de 9h00 à 12h00.

1. ***Participation financière***

Tarif à la demi-heure : 0,50€ (toute demi-heure entamée est due) la priorité sera donnée aux personnes en recherche d’emploi, minimexé, en formation, personne isolée (le tarif est révisable par la CA de l’ASBL).

Le paiement des heures d'accueil s'effectue via une facture envoyée au domicile des parents de l'enfant tous les mois.

La personne venant rechercher l'enfant en fin de journée signe le registre de présence.  Cette signature atteste que l'enfant a bien quitté l'accueil et marque l'accord des parents sur les prestations effectuées qui seront facturées ultérieurement.  En cas d'absence de signature, les prestations seront d'office facturées telles quelles.

1. ***Projet pédagogique***
   1. ***L’Inscription de l’enfant***

Lors de l’inscription, nous tenons à rencontrer la famille pour établir une relation de confiance afin de connaître le contexte familial de l’enfant et de pouvoir s’adapter à ses besoins spécifiques. C’est l’occasion également pour la famille de se présenter et de communiquer sur ses préoccupations et/ou transmettre des informations.

Cette première rencontre, nous permet de faire découvrir l’espace et l’équipement du milieu d’accueil à la famille et de prendre contact avec la personne qui s’occupera de l’enfant. Les parents se sentent en confiance et peuvent laisser leur enfant en toute sérénité.

Par ailleurs, nous proposons un temps de familiarisation de l'enfant pour connaître le milieu dans lequel il s’épanouira et lui permettre de gérer le stress lié à la séparation.

Un exemplaire du projet d’accueil et le règlement d’ordre intérieur sont distribués aux parents. Une fiche signalétique et une fiche médicale sont à remplir lors de la première visite à la halte d’accueil. Ces formulaires reprennent les coordonnées des parents, le médecin traitant, les personnes à prévenir en cas d’urgence, les habitudes de l’enfant au niveau du repas, du sommeil…, et également au niveau de la santé de l’enfant allergies, maladies…).

* 1. ***L’Accueil***

Nous trouvons important d’échanger un maximum avec les parents afin de connaître l’enfant et de répondre au mieux à ses besoins. L’accueil du bébé est un moment important tant pour la famille que pour l’accueillant. D’une part, les parents et l’enfant doivent être attendus, ils doivent sentir qu’ils sont les bienvenus. L’espace est aménagé et prêt à recevoir les petits bouts. D’autre part, l’accueillant est attentif et disponible, il échange avec les parents les informations utiles concernant l’enfant (petites difficultés du jour, l’heure de la sieste, l’heure du biberon, demandes particulières,…), il est à l’écoute et il s’assure de bien noter les indications transmises afin de les aider à vivre la séparation en douceur.

C’est également le moment où le parent prépare l’enfant dans le vestiaire et range ses affaires dans un casier.

* 1. ***La séparation***

Ensuite vient le moment de la séparation, moment intime entre le parent et son enfant. Nous laissons le temps nécessaire à chacun de ce dire au revoir, nous sommes attentifs aux gestes rituels propres à l’enfant et son parent.

Nous l’invitons à venir rejoindre les autres enfants auxquels il sera présenté, nous lui parlons, lui expliquons que son papa ou sa maman s'en va, l'écoutons, le rassurons et lui apprenons à dire bonjour aux copains, et aux adultes présents.

Nous lui proposons de faire un signe à son parent à la fenêtre pour qu'il se rassure par rapport à la notion de présence et d'absence. Pour faciliter la séparation, le doudou, la sucette ou tout autre objet sont les bienvenus. Un coin de rangement situé à l’entrée de l’espace jeux permet à l’enfant de déposer et reprendre son « doudou » quand il le souhaite.

* 1. ***Les besoins spécifiques de l’enfant***

Nous serons attentives :

1. *A son besoin de sécurité :*

L'enfant doit être à l'aise dans les différents lieux de vie tout en gardant des repères plus personnels comme son lit, son doudou, sa peluche. Les différents coins « à risques » sont sécurisés à l’aide d’une barrière : l’accès aux escaliers, le coin des tout petits afin de les préserver des bousculades des plus grands. Un contact visuel entre l’enfant et l’accueillante sera assuré. L’espace extérieur qui se situe au rez de chaussée sera accessible lorsqu’il sera sécurisé.

L’enfant doit se sentir en confiance avec l’accueillante lors de toutes les activités, les repas, les soins ; pour ce faire nous favorisons un climat de dialogue, nous le rassurons, nous l’écoutons, nous le prenons dans les bras lorsqu’il en a besoin.

1. *A son besoin d'autonomie :*

L'enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, le copain, le jeu ou l'activité. Pour ce faire le personnel d’encadrement est à l'écoute de ses désirs, oriente l'enfant vers un jeu ou une activité adapté, soutient l’enfant dans ses apprentissages à faire seul en ayant conscience de ses possibilités et de ses limites.

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement, le local est aménagé en différents espaces de libertés comme le coin psychomotricité, l'espace lecture ou le parc pour les plus jeunes.

1. *A son besoin de socialisation :*

L'enfant apprend à vivre en groupe et à partager les moments rituels de la journée avec les copains tels que les goûters, la sieste, les activités. Il participe aux jeux et aux activités tout en apprenant le respect, les autres et à communiquer.

* 1. ***Les activités et l’espace.***

Le jeu est essentiel au bon développement psychologique, biologique et moteur de l'enfant et dans la construction de sa personnalité. Les jeux libres, individuels ou collectifs renforcent la motricité, la créativité, la concentration, la socialisation et l’utilisation de ses cinq sens.

L’accueillante organise des jeux et des activités qui favorisent l’apprentissage, la complicité, la dynamique de groupe (rondes, chansons, marionnettes etc.). Certaines règles sont à respecter (attendre son tour, respecter la consigne du jeu, de l'activité). Les enfants apprennent à mieux se connaître, à échanger et respecter les plus petits.

Le rez-de-chaussée donne sur un espace pour y laisser poussette et siège enfant. L’espace de vie est installé au premier étage de la maison, la salle de repos un palier en dessous. Dans l’espace de vie une table à langer équipée d'un lavabo permet de changer les enfants tout en ayant un regard sur les enfants dans la salle. Cet espace est aménagé de manière à favoriser un accès aisé aux différentes activités de jeux et arranger en différents coins spécifiques (voir aussi la description en annexe) :

1. *Le coin des bébés :*

Il est situé à côté de l’espace de change. Les tout petits disposent d’un endroit adapté à leur développement (tapis ou parc) qui leur permet de se mouvoir en toute sécurité, c’est l’espace où les bébés sont protégés des plus grands.

Des jeux doux, légers et colorés sont à leur disposition. Des interactions visuelles (modules, regard de l’adulte,…), sonores (musiques, contes,…), corporelles (contact privilégié avec l’adulte qui encadre, bercement,…) dans le respect des besoins et des habitudes de vie du tout petit.

1. *Le coin lecture :*

C’est le coin de calme, de détente. Des livres adaptés à tout âge sont mis à leur disposition ou leur sont racontés. La lecture favorise le développement de l’attention, de l’imagination, du vocabulaire de l’enfant, c’est un moment privilégié que l’on a avec eux. Un partenariat avec la bibliothèque communale est envisagé pour la lecture de contes aux tous petits.

1. *Le coin motricité :*

Equipé de tapis, de coussins de différentes formes et couleurs; c’est l’espace où les enfants développent leurs mouvements corporels. Avec l’aide des accueillantes, les enfants apprennent à monter, à descendre. Les enfants apprennent aussi à se placer dans l’espace, le haut, le bas, le dessus, le dessous.

1. *Le coin artiste :*

C’est le coin consacré à l’expression spontanée de l’enfant, il peut découvrir du matériel et des jeux propre à son évolution, besoin de créer, de manipuler, de construire, de s’inventer des situations : jeux d’imitations, puzzle en bois, voitures, jeux de construction, petits bricolages, de la musique, crayons…

1. *Le coin extérieur :*

Le coin extérieur sera accessible dès qu’il sera complètement sécurisé. A partir de ce moment, les petits bouts pourront se défouler, s’oxygéner dans la cours où des vélos et un module de psychomotricité seront mis à la disposition des enfants. Nous ferons des rondes et des jeux pour développer leur psychomotricité.

* 1. ***La santé***

Les pièces intérieures sont chauffées si nécessaire et aérées au quotidien. Nous conservons une température de 20-22 °C dans la pièce de vie et 18°C dans la salle de repos. Un entretien régulier des locaux y est assuré. Nous utilisons des produits d’entretien et de désinfections naturels et non toxique.

Les enfants ont la possibilité de prendre les collations fournis par les parents au sein de nos activités. Toutefois, nous veillons à favoriser une alimentation saine, en collaboration avec les parents, en privilégiant par exemple les fruits. Nous offrons également aux enfants la possibilité de boire suffisamment en toute circonstance.

Nous veillons à l’apprentissage de l’hygiène de base de enfants : se laver les mains avant et après les repas, après être passé aux toilettes et les activités (cuisine, peinture…).

Lors de l’accueil nous demandons aux parents de remplir une fiche d’informations médicales. Ces informations pourraient être transmises à un service médical si cela s’avère nécessaire. Une trousse de secours est disponible et accessible au milieu d’accueil.

Si un enfant est malade, il n’est pas accepté en milieu d’accueil ». Quand un enfant est malade et/ou contagieux, il a besoin de se sentir en sécurité et les liens intimes de relation parents-enfants doivent être renforcés.

Dans le cas où un enfant tombe malade pendant qu’il est en milieu d’accueil, les parents sont prévenus.

En cas d’urgence l’accueillante appellera le 112

* 1. ***Les différents moments de la journée***

1. *Le repas :*

Lorsque l’heure de la collation est arrivée, l’enfant peut aller s’asseoir sur du mobilier adapté à sa taille afin de développer son autonomie pour manger.

Des chaises hautes et des relax sont prévus pour les tous petits, mais également un fauteuil pour donner le biberon. Les parents fournissent les collations. Nous insistons sur l’importance de la qualité des collations (boisson, des biscuits secs non chocolatés, tartines, céréales, fruits) et tout ce que l’enfant peut manger seul afin de favoriser son autonomie.

La collation aura lieu environs entre 9h45 et 10h30 en respectent un maximum le rythme de l’enfant. La prise du repas se déroule dans une ambiance conviviale et sereine. En fonction de l’autonomie de l’enfant le repas est pris individuellement ou collectivement.

L’intégration des règles sociales liées au repas a lieu sous le regard et avec l’aide de l’accueillante. Ils apprennent à mettre la table, dire merci, s'il vous plait, attendre leur tour, se laver les mains avant et après le repas. Celle-ci accompagne cette autonomisation progressive à travers une relation individuelle toujours aussi sécurisante pour l’enfant

1. *La sieste :*

Chaque enfant a des besoins différents en fonction de son âge. Nous respectons son rythme et ses rites d'endormissements ainsi que tout objet (sucette, doudou) de la maison qui le rassure et lui offre des repères.

Dans notre coin repos, nous mettons à la disposition de l’enfant un lit à barreaux et un pour les petits ou une couchette pour les grands, mais également des sacs de couchage et des draps de lit.

Les réveils sont échelonnés et on respecte le temps de réveil en douceur de chacun, un bon réveil se répercute sur le temps de vie qui suit.

1. *Le vestiaire :*

Les grands enfants accrochent leurs manteaux au vestiaire dans l’espace d’accueil. Les enfants se déchaussent et mettent leurs pantoufles ou leurs chaussettes antidérapantes. Chaque enfant a également un casier dans lequel est déposé son sac avec ses langes, ses lingettes, sa crème de soin, un bavoir, du sérum physiologique, un thermomètre, le carnet O.N.E, de quoi se changer

1. *Le change :*

Une table à langer est installée dans la pièce de vie. Les parents fournissent les langes, les lingettes et la crème pour les rougeurs.

Le change des bébés est un moment de communication et d'échange individualisé privilégié, de bien être, de plaisir partagé qui permet également à l'enfant de découvrir son corps.

Elément essentiel du bien-être et de l'autonomie de l'enfant, l'apprentissage de la propreté est progressif et géré en relation avec les parents, les parents doivent commencer cet apprentissage à la maison. L'accueillante donne les conseils nécessaires aux parents. Quand l'enfant commence à aller au petit pot à la maison, l'apprentissage continue ici aussi par des activités appropriées. Notre rôle est d’observer l’enfant et de le soutenir dans sa démarche.

1. *Le départ :*

L’heure du départ approchant, nous préparons l’enfant en douceur, en lui expliquant qu’il doit terminer et ranger son activité car ses parents vont venir le rechercher. A l’arrivée des parents, l’accueillante se rend disponible pour retransmettre le vécu de l'enfant dans la structure: durée du sommeil, repas, activités passées, comportement de l'enfant seul et avec les autres, petits progrès…

1. ***Les ateliers des tous petits avec la complicité de papa et maman***

Environ cinq fois par an, des ateliers parents enfants sont organisés en collaboration avec la consultation de l’ONE du quartier, qui se trouve juste en face de nos locaux, afin de développer des activités « d’éveil » des tous petits couplées à des « déjeuners malins ».

Objectifs de ces ateliers :

* Se rencontrer dans un autre contexte que celui de l’accueil de l’enfant au quotidien. Cela permet de partager des choses différentes, ce qui développe et renforce nos relations établies auprès de l’enfant mais aussi de son parent.
* Créer des liens avec et entre les parents, les faire participer à la vie de la halte-garderie. Sortir les parents de leur isolement en rencontrant les autres parents de la halte-garderie.
* Permettre au parent et son enfant de se retrouver dans une relation individuelle, l’enfant fait découvrir ses capacités, partagent ensembles un instant de plaisir, d’émotion. Pendant l’atelier le parent reste auprès de son enfant, les professionnelles ont le rôle de les guider dans l’activité sans les influencer ou les juger.
* Soutenir la relation parents enfant : C’est écouter les parents lorsqu’ils sont confrontés à des difficultés avec leur enfant. Au quotidien il n’est pas rare d’entendre « Qu’est ce qu’il/elle est dure avec moi en ce moment… » ; « Il n’y a rien à faire il/elle ne m’écoute pas… ». Ces moments sont donc propices aux discussions entre parents mais aussi avec les professionnelles ; de plus le fait de se retrouver en petit comité favorise les échanges, les parents se sentent plus à l’aise et prennent plus facilement la parole. Soutenir les parents dans leur rôle, leur offrir une écoute dont ils peuvent parfois avoir besoin, sans jugement les aide à se positionner en tant que parents dans leur compétences et dans l’éducation de leur enfant.
* Moment où chacun peut se laisser aller à la détente, au plaisir de faire. C’est une façon d’oublier pendant un instant la routine du quotidien.
* Le déjeuner malin consiste à inculquer aux enfants, dès le plus jeune âge, de bonnes habitudes alimentaires, à rappeler les bases d’un déjeuner équilibré aux parents, à proposer des alternatives avec des déjeuners variés. Le petit déjeuner est indispensable à l’équilibre alimentaire, il est le repas le plus important de la journée car il renforce l'organisme. Un petit déjeuner équilibré contiendra idéalement de l'eau, des féculents, des fruits frais ou un jus de fruit frais, des produits laitiers, de la charcuterie ou un œuf.

1. ***L’ACCUEIL DES STAGIAIRES***

Nous accueillons des stagiaires en formation d’éducateur de jeunes enfants. Il nous paraît important de faire partager notre expérience à des stagiaires et ainsi avoir un regard extérieur, qui nous permet de nous interroger sur notre pratique et de la remettre en question. Cependant, afin de ne pas trop perturber les enfants et les familles nous n’acceptons que des stages longs de quelques mois et pas trop coupés par des retours à l’école. Dans un premier temps, les stagiaires sont reçus par la responsable et la puéricultrice. Nous leur demandons alors de nous faire part de leurs objectifs de stage et leur expliquons notre projet éducatif et nos attentes. Ensuite nous convenons d’une demi-journée d’observation, où la personne pourra se rendre compte concrètement de notre façon de travailler. Cela nous donne également un premier aperçu de la personne (capacité à se poser en tant qu’observateur, façon de parler aux enfants, curiosité, questionnements…). Suite à cette demi-journée, nous acceptons ou non la personne en stage. La responsable est la formatrice terrain du stagiaire, elle rencontre régulièrement le stagiaire pour faire le point

Table des matières

[***1.*** ***Informations générales*** 1](#_Toc416344195)

[*1.1.* *Notre association* 1](#_Toc416344196)

[*1.2.* *L’institution* 2](#_Toc416344197)

[*1.3.* *Activités* 2](#_Toc416344198)

[***2.*** ***Le projet*** 3](#_Toc416344199)

[***3.*** ***Règlement d’ordre intérieur*** 3](#_Toc416344200)

[***4.*** ***L’encadrement.*** 4](#_Toc416344201)

[***5.*** ***Participation financière*** 4](#_Toc416344202)

[***6.*** ***Projet pédagogique*** 4](#_Toc416344203)

[***6.1.*** ***L’Inscription de l’enfant*** 4](#_Toc416344204)

[***6.2.*** ***L’Accueil*** 5](#_Toc416344205)

[***6.3.*** ***La séparation*** 5](#_Toc416344206)

[***6.4.*** ***Les besoins spécifiques de l’enfant*** 6](#_Toc416344207)

[1. Besoin de sécurité : 6](#_Toc416344208)

[2. Besoin d'autonomie : 6](#_Toc416344209)

[3. Besoin de socialisation : 6](#_Toc416344210)

[***6.5.*** ***Les activités et l’espace.*** 7](#_Toc416344211)

[1. Le coin des bébés : 7](#_Toc416344212)

[2. Le coin lecture : 7](#_Toc416344213)

[3. Le coin motricité : 7](#_Toc416344214)

[4. Le coin artiste : 8](#_Toc416344215)

[5. Le coin extérieur : 8](#_Toc416344216)

[***6.6.*** ***La santé*** 8](#_Toc416344217)

[***6.7.*** ***Les différents moments de la journée*** 9](#_Toc416344218)

[1. Le repas : 9](#_Toc416344219)

[2. La sieste : 9](#_Toc416344220)

[3. Le vestiaire : 9](#_Toc416344221)

[4. Le change : 10](#_Toc416344222)

[5. Le départ : 10](#_Toc416344223)

[***7.*** ***Les ateliers des tous petits avec la complicité de papa et maman*** 10](#_Toc416344224)

[***8.*** ***L’ACCUEIL DES STAGIAIRES*** 11](#_Toc416344225)